

# **HABITER LE PARC DE LA SENNE :**

## **UN SOCLE POUR LE QUARTIER, UNE TOUR POUR LA VILLE**

---

Garance BOSMAN

Promoteurs: Olivier Bourez et Olivier Dartevelle

Dans le cadre de ce travail de fin d'études, un site nous était proposé : la vallée de la Senne, à Bruxelles. Ce territoire, longtemps négligé, morcelé par les infrastructures et urbanisé sans vision d'ensemble, présente aujourd'hui un potentiel rare de réhabilitation. Mon projet s'inscrit dans cette dynamique de transformation douce, à la croisée de réflexions urbaines, paysagères et sociales. Il cherche à révéler les qualités d'un lieu souvent perçu comme un arrière-plan, pour en faire le support actif d'un nouvel usage urbain.

Ce projet est né d'une volonté d'explorer les possibilités qu'offre un site en marge : celui d'une ancienne dent creuse donnant sur le parc linéaire de la Senne. L'implantation privilégie un rapport direct avec le parc, retournant la logique classique d'une façade urbaine pour valoriser l'intériorité des îlots. Ce geste traduit une conviction forte : ce sont souvent les lieux oubliés, les interstices et les fonds d'îlots, qui détiennent les plus grands potentiels de renouvellement.

Le projet s'ancre dans un double questionnement : comment réconcilier densité urbaine et qualité de vie ? Et comment offrir des espaces partagés, accessibles à tous, sans les imposer ? Ces interrogations ont guidé la mise en place d'une organisation programmatique claire : un socle ouvert, accessible, dédié aux usages collectifs du quartier, surmonté d'une tour qui s'élance, accueillant des logements diversifiés. Cette stratification répond à la volonté de libérer le sol pour les activités communes, tout en proposant un repère vertical lisible dans un tissu urbain hétérogène.

La typologie adoptée découle à la fois de contraintes réelles et d'hypothèses projetées : un volume compact pour préserver le maximum d'espace au sol, une structure verticale qui assume une certaine monumentalité tout en restant à l'échelle du quartier. La compacité devient ici un outil de qualité, dès lors qu'elle permet de dégager des volumes généreux, bien orientés, lumineux et adaptables.

Enfin, la matérialité brute du projet participe d'une esthétique de la simplicité, sans effet superflu. Elle s'inscrit dans une continuité avec les constructions existantes tout en affirmant une identité propre. Ce choix reflète une posture personnelle : celle d'une architecture directe, capable de se mettre en retrait pour mieux révéler le lieu, mais aussi de proposer des formes affirmées, pensées pour durer, et ouvertes à l'appropriation.

Ce projet se veut donc autant une réponse contextuelle qu'une prise de position : faire de l'architecture un outil de lien entre espaces, temporalités, usages, en s'appuyant sur les ressources existantes, et en proposant des réponses sobres, sensibles et engagées.

# HISTORIQUE DE LA VALLÉE DE LA SENNE

Dès le 10ème siècle, la Senne a joué un rôle essentiel dans l'histoire de Bruxelles, traversant la ville et contribuant à son développement économique grâce à ses moulins à eau et au transport fluvial. Bordée de prairies et de cultures, elle a favorisé l'urbanisation. Cependant, ses rives marécageuses et les inondations fréquentes ont également posé des problèmes. Au 15ème siècle, l'ouverture du canal de Willebroeck, alimenté par la rivière, a diminué son rôle commercial, entraînant l'abandon progressif de ses quais, transformés en marché aux poissons en 1604.

Au 19ème siècle, la situation s'est détériorée avec la transformation de la Senne en égout à ciel ouvert, causant pollution, épidémies et inondations. Pour remédier à ces problèmes, la décision a été prise de voûter la rivière. Ce premier voûtement est inauguré en 1871 et cette transformation a profondément modifié le tissu urbain en surface, avec la création des boulevards Lemonnier et Anspach et le remplacement des anciens quartiers populaires. Entre 1931 et 1955, on construit de nouveaux conduits afin de dévier la Senne souterraine de ces boulevards le long du canal Bruxelles-Charleroi.



Plan Braun Hogenberg - Collection Roels Jacobs



La Senne, à proximité de la Gare du Nord à Bruxelles, vers 1920 - CityTools Grounded Urbanism



Extrait de la carte Vandemaelen de 1846-1854 - Brugis

Autrefois considérée comme un égout, la Senne redevient progressivement une rivière grâce aux efforts de dépollution, notamment avec les stations d'épuration installées à Haren et Anderlecht. Cependant, bien que la qualité de l'eau se soit améliorée, la pollution du passé persiste, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour favoriser la vie aquatique. Depuis 2016, la nature reprend ses droits, comme en témoigne la réapparition de plusieurs espèces de poissons. Des initiatives telles que la plantation d'arbres et la gestion différenciée des berges visent à soutenir ce renouveau écologique.

Bien que la réintroduction de la Senne dans le centre-ville semble irréaliste à cause des infrastructures souterraines, il est envisageable de la faire réapparaître dans certaines zones de Bruxelles, contribuant ainsi au renouvellement urbain et à l'amélioration du cadre de vie.

## PARC DE LA SENNE



Plan masse



Parc de la Senne - La compagnie du paysage

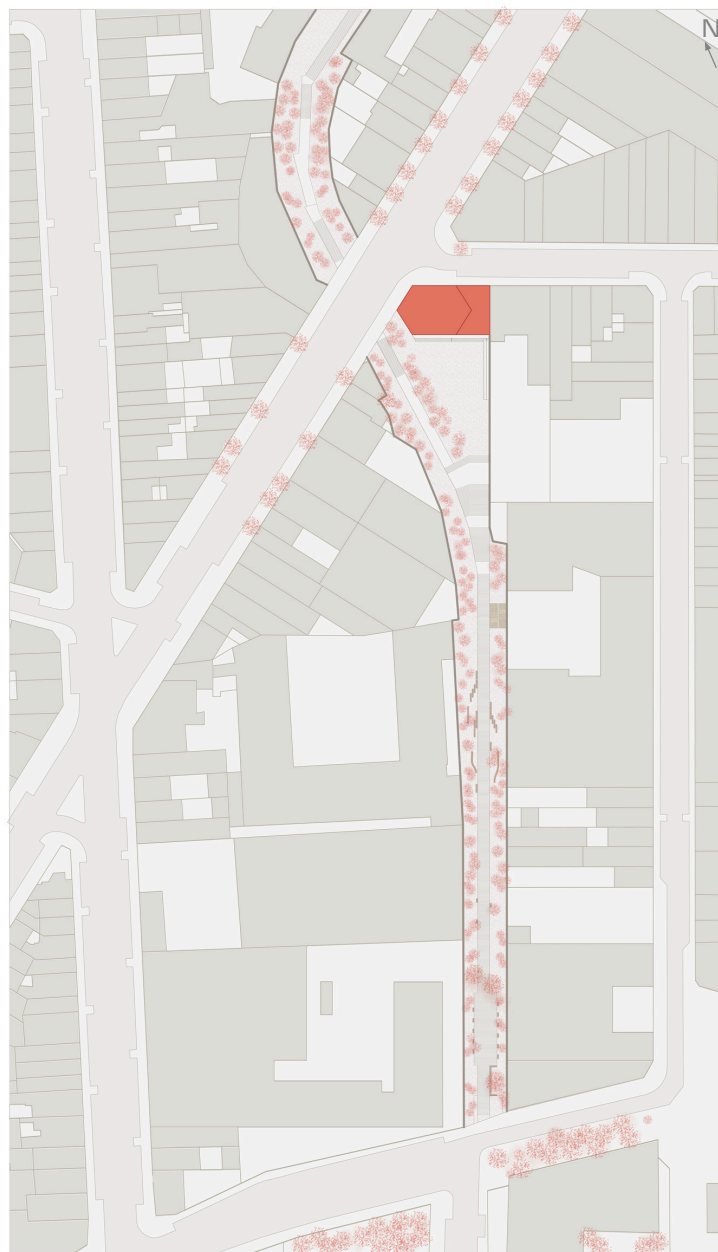
Aujourd'hui, l'ancien lit de la Senne, laissé en friche pendant des années, a été transformé en un parc public traversant le quartier Masui. Le parc de la Senne est situé dans un quartier dense de Schaerbeek, à proximité du quartier nord et du canal Bruxelles-Charleroi. Ce parc s'intègre dans un maillage vert piéton et cycliste reliant le parc Maximilien au parc de Laeken. Sa position centrale dans le quartier et ses nombreuses connexions avec les alentours en font un lieu stratégique pour le développement du quartier. Ce parc se distingue dans le tissu urbain par sa forme linéaire. Il forme une bande continue en intérieur d'îlot et constitue un lieu de promenade, de repos et de rencontre, répondant à plusieurs enjeux : compenser le manque d'espace vert dans cette partie du quartier, créer un corridor de biodiversité et raccourcir les trajets piétons. Le parc de la Senne est plutôt fermé sur lui-même, entouré par les arrières des bâtiments industriels qui forment le tissu du quartier Masui.

## IMPLANTATION

Le site du projet occupe une position stratégique, à l'angle de deux rues principales du quartier et d'une entrée du parc de la Senne. Le bâtiment se retourne pour offrir sa façade principale vers l'intérieur de l'îlot, inversant ainsi la logique traditionnelle d'ouverture sur rue pour privilégier un rapport plus direct avec le parc. L'objectif est de créer une véritable façade ouverte sur un espace public élargi. L'implantation a été repensée afin d'élargir la promenade, qui longe le mur du parc et mène directement au jardin public, situé dans son prolongement. La forme du bâtiment s'appuie sur les lignes directrices du site et souligne le pli du parc.

Le projet s'organise en deux parties complémentaires : un socle public horizontal face au parc qui fonctionne avec le quartier et une tour verticale de logements. La tour est positionnée en retrait du mitoyen et suit la courbe du pli du site. Elle s'éloigne des autres bâtiments pour capter plusieurs orientations et développer une nouvelle façade.

Le bâtiment repose sur un socle situé un mètre plus haut que le jardin, au niveau de la rue. Une passerelle relie la promenade à la rue. Les espaces collectifs s'alignent avec le parc, prolongeant son ouverture et renforçant la continuité entre l'espace public extérieur et le bâtiment.



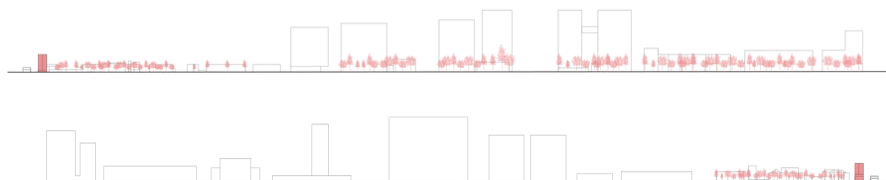
Plan d'implantation



Plan d'implantation dans la ville

Le projet s'inscrit dans l'alignement du parc, créant une continuité visuelle et spatiale avec celui-ci. En prolongeant cet axe, on met en valeur la perspective du parc qui s'étend jusqu'au quartier nord de Bruxelles. Ce projet ne se limite pas à son environnement immédiat mais établit également un lien avec le tissu urbain plus large de la ville.

Le bâtiment, d'une hauteur assez élevée par rapport aux bâtiments voisins, s'intègre bien avec les grandes hauteurs du quartier nord.



Coupes d'alignement

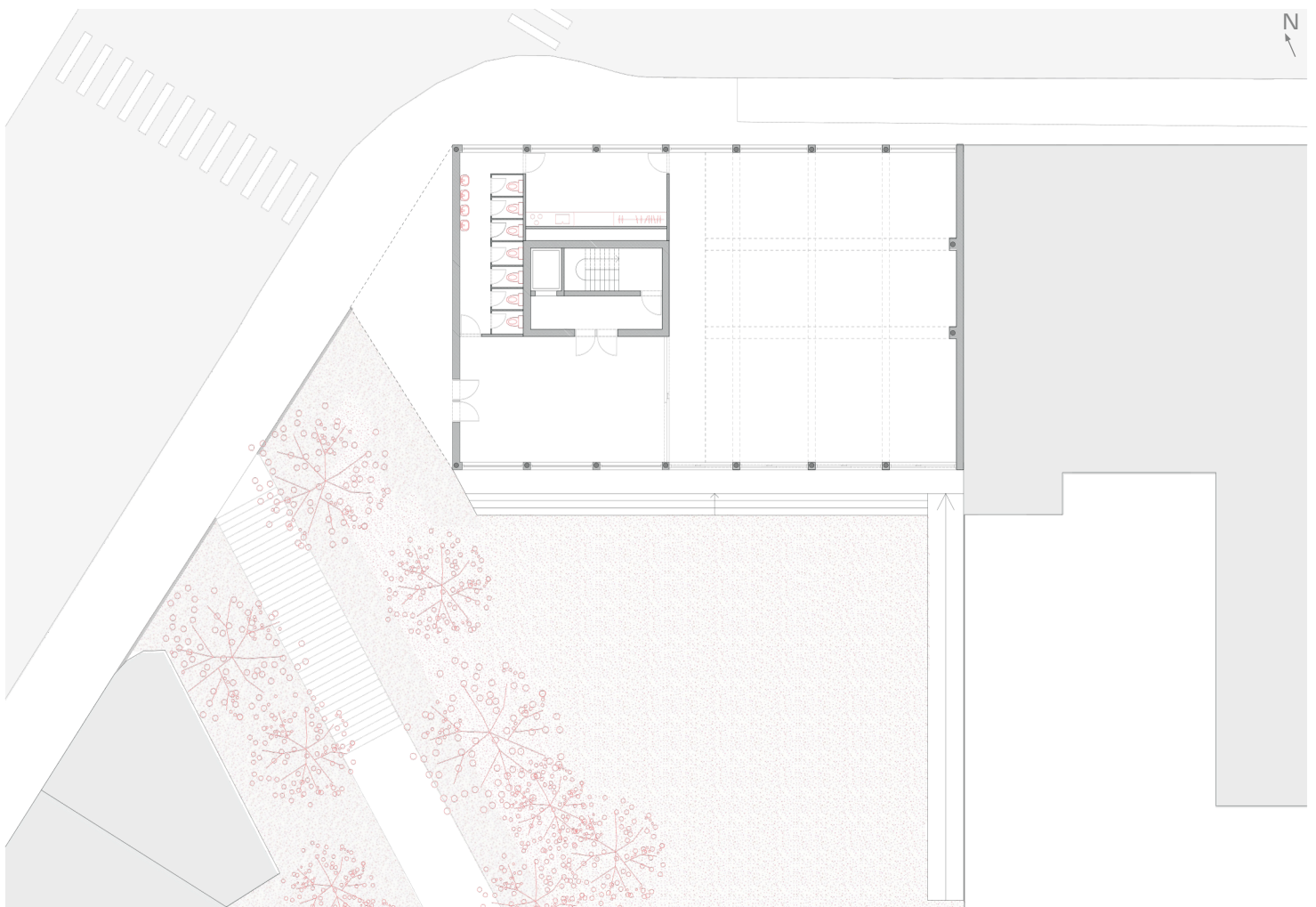
## UN SOCLE PUBLIC

Ce dialogue fort avec le parc se prolonge dans l'organisation spatiale du bâtiment. Au niveau du socle, des équipements accessibles à tous et ouverts sur le jardin et le parc viennent ancrer le projet dans son quartier.

Au rez-de-chaussée, on retrouve une grande salle polyvalente en double hauteur. Cet espace flexible pourrait accueillir des événements variés : ateliers artistiques, projections, spectacles, expositions, conférences,... Grâce à ses nombreuses ouvertures, la salle peut s'ouvrir entièrement sur le jardin, créant ainsi un espace semi-extérieur.

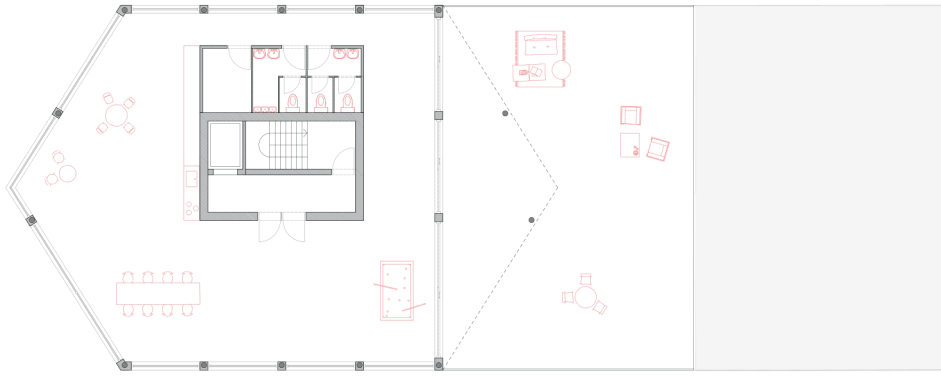
Le Rez +1 abrite un grand espace public ouvert dédié à un café-restaurant, géré par les habitants. Cet espace favorise les rencontres et accueille diverses animations. Parmi les activités proposées, on pourrait retrouver des lectures de contes pour enfants, des ateliers de peinture, de cuisine, de poterie,... La terrasse de cet étage déborde et forme un porche d'entrée au rez-de-chaussée, marquant l'entrée du parc, avec la possibilité de fermer cet accès côté rue lorsque le parc est fermé. Cet étage dispose également d'un balcon donnant sur la salle polyvalente.

Le Rez +2 est un étage collectif dédié aux résidents. Cet étage sert de liaison entre l'espace public du socle et l'espace privé de la tour. Une grande terrasse commune est aménagée pour les habitants.

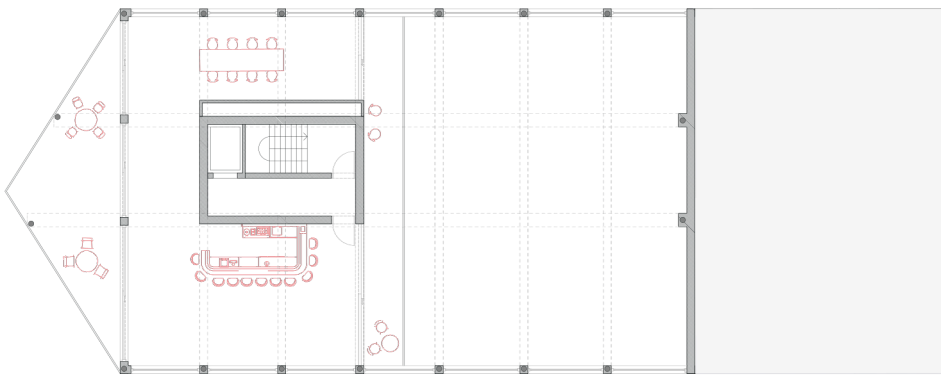


Plan Rez

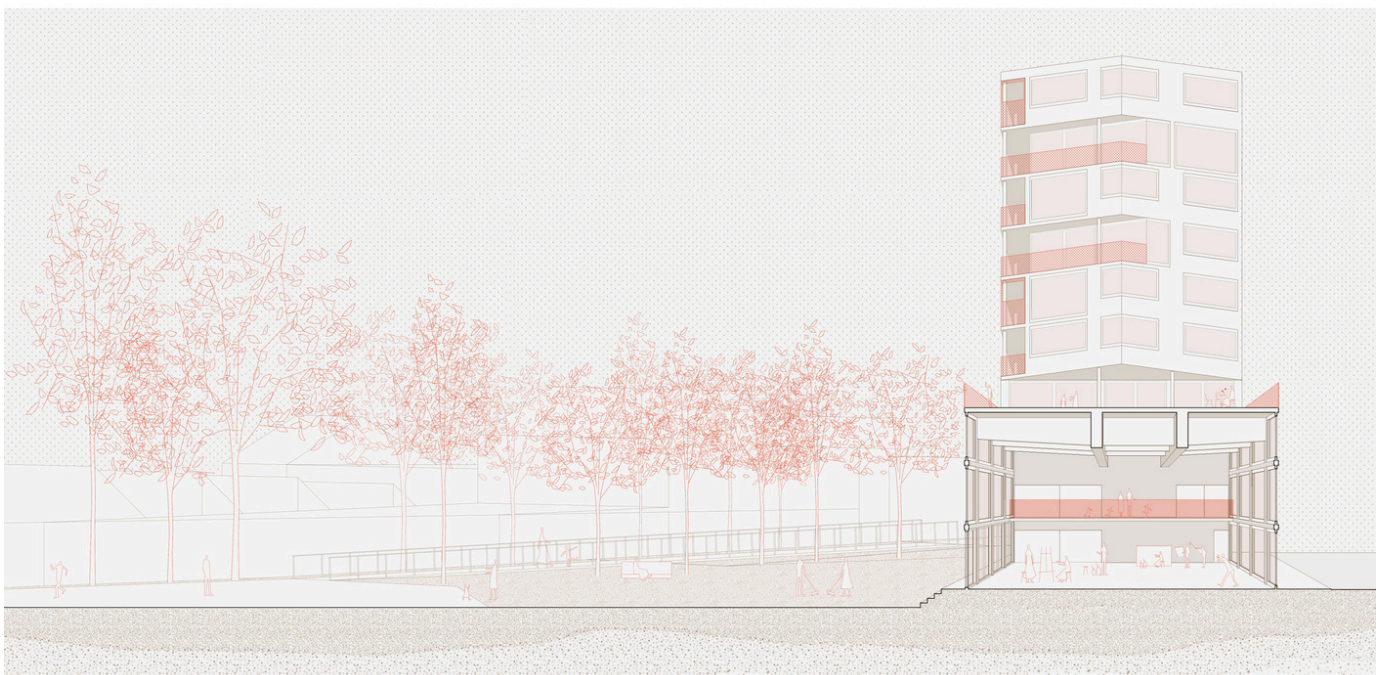
N



Plan Rez + 2

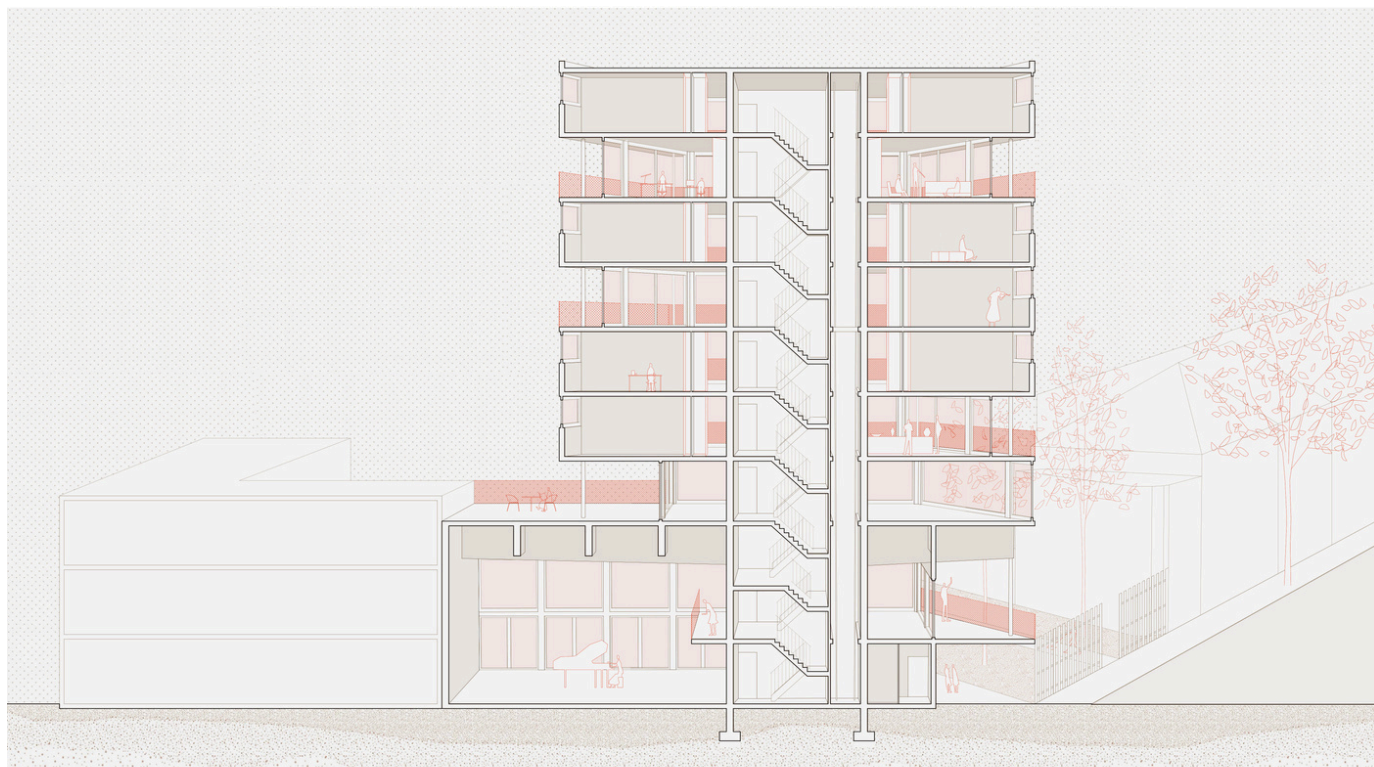


Plan Rez + 1



Coupe transversale

## UNE TOUR HABITÉE



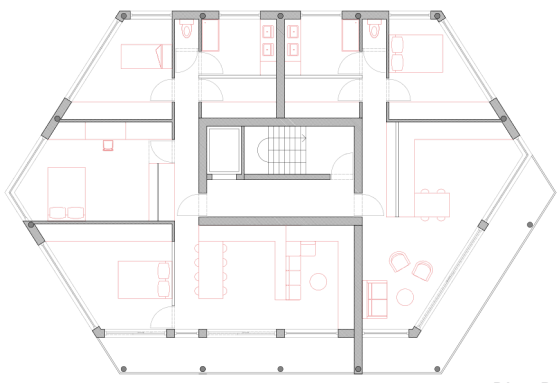
*Coupe longitudinale*

À partir du Rez +3, les logements s'élèvent sur six étages, avec un total de huit appartements. Tous les logements bénéficient d'une orientation sud et de trois à cinq orientations supplémentaires en fonction de leur taille. Tous les appartements sont différents, variant de une à huit chambres. La circulation est centrale et les appartements s'articulent autour de cette circulation. Toutes les pièces se trouvent dans les angles, offrant ainsi deux orientations, à l'exception des salles de bains. Chaque logement bénéficie d'une terrasse, intégrée dans une épaisseur en façade qui varie. Par endroits, elle accueille une terrasse, ailleurs elle reste vide, ce qui crée un jeu de volumes. Cette modulation anime la façade tout en faisant office de brise-soleil pour les pièces de vie orientées au sud.

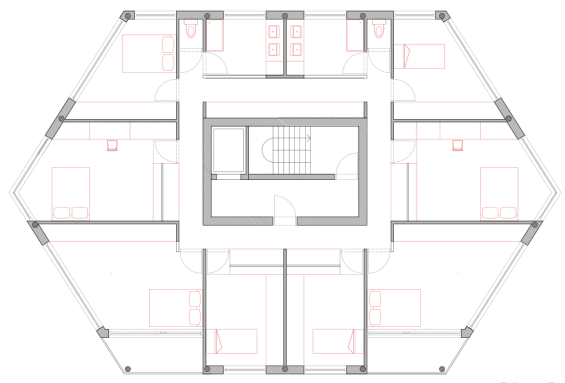
Les trois premiers étages comportent deux appartements chacun, de tailles variables. L'étage suivant abrite un grand appartement de cinq chambres. Les appartements sont aménagés de manière à intégrer le mobilier. Cela permet également de structurer l'espace et définir naturellement des circulations sans cloisonnement. Aux deux derniers étages on trouve un appartement en duplex composé de huit chambres, destiné à la colocation. Le niveau inférieur est consacré aux espaces de vie et l'étage aux espaces de nuit.

Des matériaux bruts ont été privilégiés afin de conserver une esthétique simple. Cela permet de garder une cohérence avec les bâtiments existants, tout en donnant au projet son propre caractère. Dans cette même logique, l'usage de maillages métalliques est proposé pour les garde-corps des terrasses ainsi que pour la barrière du porche côté rue. Ce choix fait écho au bâtiment situé en face, où un maillage similaire est utilisé au rez-de-chaussée le long de la coursive, renforçant ainsi les liens visuels et matériels avec l'environnement immédiat.

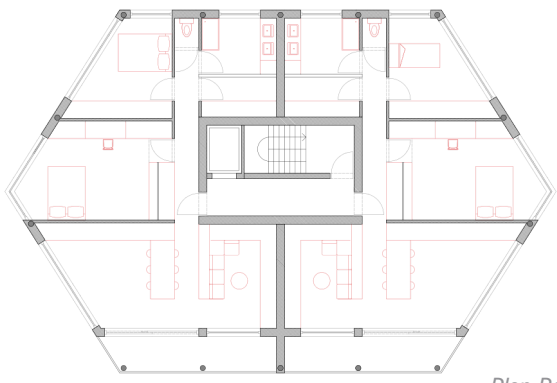
En conclusion, ce projet contribue à la revitalisation du quartier en proposant à la fois un habitat de qualité et des espaces collectifs et publics ouverts. L'organisation spatiale et architecturale met en valeur le parc de la Senne, tout en favorisant les interactions entre les habitants et leur environnement.



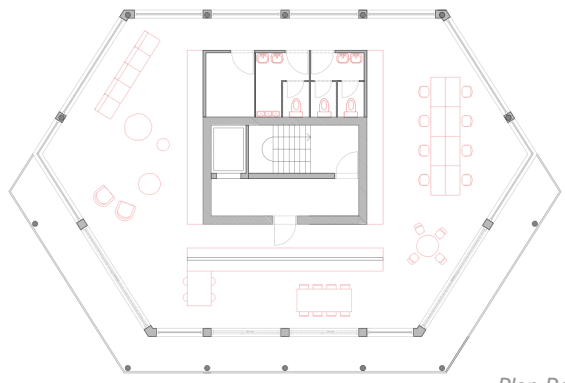
Plan Rez + 5



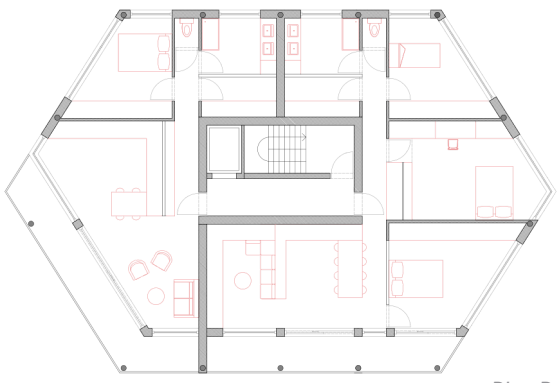
Plan Rez + 8



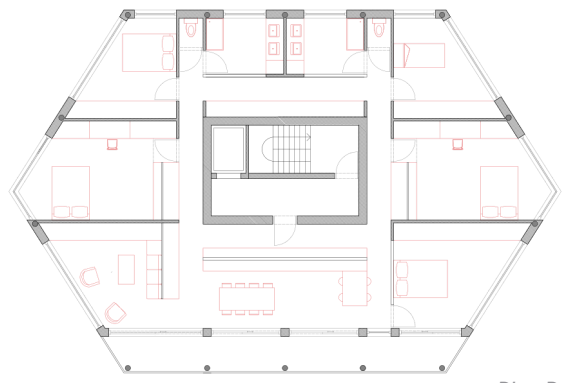
Plan Rez + 4



Plan Rez + 7



Plan Rez + 3



Plan Rez + 6



*Elévation sud*

Commencer par observer. L'environnement, les usages, les absences. Un lieu ne se résume pas à ce qui s'y voit, mais aussi à ce qui y manque, à ce qui pourrait y advenir. L'architecture s'inscrit dans ce créneau, dans cette tension entre le passé, le présent et le possible.

Prendre appui sur l'existant. Lire les structures, les flux, les habitudes. Comprendre ce qui fait lien et ce qui isole. Ne pas effacer trop vite. L'architecture peut réparer, prolonger, transformer, mais elle gagne à s'inscrire dans une continuité, même discrète.

Penser des espaces qui accueillent. Des lieux traversables, accessibles, évolutifs. Des formes capables d'encadrer des vies sans les figer. Laisser la place à l'usage, à la diversité des corps, des âges, des rythmes. Ne pas tout dessiner : prévoir des marges. Ce sont souvent elles qui permettent l'appropriation.

Créer des lieux lisibles, bien orientés, bien ventilés. Travailler la lumière, les seuils, les respirations. Offrir des échappées, des cadrages, des recoins. L'architecture peut être précise sans être rigide, attentive sans être bavarde. Elle peut accompagner les usages sans les dominer.

Chaque choix a un impact. Une implantation, une hauteur, un matériau ; rien n'est neutre. L'architecture engage : elle peut relier ou fragmenter, ouvrir ou exclure. Elle dessine des manières d'habiter, de se rencontrer, de se déplacer, de partager un lieu.

L'espace public devient alors central. Là où se croisent les générations, les usages, les temporalités. Concevoir des lieux communs, ouverts et robustes, capables de soutenir le quotidien. Offrir des sols accueillants, des porosités entre intérieur et extérieur. Prendre soin de ce qui semble secondaire.

L'architecture ne cherche pas à imposer une vision. Elle propose des outils, des structures, des cadres. Elle prépare un terrain pour que la vie puisse s'y développer autrement ; plus librement, plus collectivement.